



# **SOMMAIRE**

## Dans votre revue de presse de cette semaine...

Alors que se profile à grands pas la clôture du scrutin des élections professionnelles, les mouvements de la rue ont à leur tour aimanté les lycéens. Ils affichent leur rejet du système de gestion de la poursuite d'étude, Parcoursup, pour lequel la ministre de l'Enseignement supérieur vient d'annoncer quelques « ajustements techniques » sans remise en question du principe général. Ils expriment aussi une grande inquiétude sur la mise en œuvre de la réforme du lycée, cette espèce d'hydre de Lerne proposant d'élaborer une combinaison d'options à choix multiples (mais à la limite des propositions des établissements) sensée préparer dans de meilleures dispositions l'orientation vers les différentes filières du supérieur. Dans le même esprit, trois «familles de métiers » se trouvent définies dans la présentation du projet de réforme de la voie professionnelle... Le dérèglement climatique ne sera pas la seule cause d'un hiver 2018 des plus chauds sur le pays...

#### > TOUTEDUC /

Article 1 : Orientation, voie professionnelle : les textes en préparation, 29/11/18 ....... p.2 > AEF / Article 2: Un projet de décret précise ce que seront les classes de 3e "prépa-métiers", 29/11/18..... p.2 L'OBS / **LE CAFE PEDAGOGIQUE /** > FRANCE BLEUE/ Article 8: Un lycéen d'Argenteuil arrêté dans son lycée avec deux pistolets..., 30/11/18p.5 > QUESTIONS TABOUES SUR LE SYSTEME EDUCATIF / **Article 9**: L'enseignement professionnel, un secteur toujours méprisé, 01/12/18 ...... p.5 > MARIANNE / Article 10: Plus d'une centaine de lycées en blocage..., 03/12/18......p.5 > VOUSNOUSILS / > ACTEURS PUBLICS / Article 12: La réforme de la fonction publique à l'épreuve du mouvement des "gilets 



## Article 1: <u>Orientation, voie professionnelle : les textes en préparation (exclusif)</u>, 29/11/18

ToutEduc s'est procuré l'ensemble des textes en préparation pour la voie professionnelle et sur le rôle des régions en matière d'orientation

**TROISIEME.** Un projet de décret est "relatif à la classe de troisième dite prépa-métiers". Celle-ci, "conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel", a pour objectif "d'accompagner les élèves volontaires dans la construction de leur projet de poursuite d'études en particulier vers la voie professionnelle sous statut scolaire et par apprentissage (...) Elle a pour objectif de leur faire découvrir un ensemble d'environnements professionnels." (...)

**SECONDE**. Un <u>projet de décret</u> (+ <u>note de présentation</u>) fixe "la possibilité que la seconde professionnelle soit organisée en familles de métiers, définies par un arrêté du ministre chargé de l'éducation" ou du ministre chargé de l'agriculture. Un projet d'arrêté remplace les "champs professionnels" par des familles de métiers qui "regroupent des compétences professionnelles communes à plusieurs spécialités de bac. pro. en classe de 2nde". (...)

**ORIENTATION**. Un projet de décret "relatif aux nouvelles compétences des régions en matière d'information sur les métiers et les formations" leur permet "d'organiser des actions d'information sur les métiers et les formations pour accompagner le parcours d'orientation des jeunes, quels que soient le projet professionnel visé et la formation envisagée (...), pendant le temps scolaire. (...)

**APPRENTISSAGE**. Un <u>projet de décret porte sur la "mise en œuvre du contrôle pédagogique des formations par apprentissage</u>". Ce contrôle "porte sur la mise en œuvre de la formation au regard du référentiel du diplôme concerné. Il est réalisé sur pièces et sur les lieux de formation des apprentis (...)

**ADMISSION EN STS ET IUT.** Un projet de décret et un projet d'arrêté modifient les règles d'admission en STS et IUT. Le décret supprime "la possibilité d'être admis en STS après avoir échoué au baccalauréat", mais aussi "l'admission de droit en STS pour les candidats ayant eu une mention 'bien' ou 'très bien' de manière à se conformer aux dispositions de la loi ORE qui n'a conservé que les 'meilleurs bacheliers' comme dispositif dérogatoire; cette suppression est étendue au DUT. (...)



## Article 2 : <u>Un projet de décret précise ce que seront les classes de</u> <u>3e "prépa-métiers</u>", 29/11/18

Un projet de décret, examiné en CSL le 28 novembre 2018, prévoit la mise en place de classes de troisième "prépa-métiers" dont la création est prévue par le projet de loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel". La formation comporterait notamment des "séquences d'observations et stages en milieu professionnel" ainsi que des "périodes d'immersion" dans des lycées, des CFA ou des UFA. Ces 3e "prépa-métiers" doivent remplacer les Dima dans le Code de l'éducation à compter de la rentrée scolaire de 2019, selon le projet de décret.

Les classes de 3e "prépa-métiers" ont pour objectif "d'accompagner les élèves volontaires dans la construction de leur projet de poursuite d'études en particulier vers la voie professionnelle sous statut scolaire et par apprentissage", détaille le projet de décret examiné en CSL, mercredi 28 novembre 2018, en prévision du CSE du 11 décembre. (...)Ces classes seront implantées "en collège, en lycée professionnel ou lycée polyvalent". Une "convention entre établissements, lycée professionnel ou polyvalent et collège" définira "les modalités pédagogiques et d'organisation des enseignements".

La demande d'admission dans les 3e "prépa-métiers" sera formulée par "l'élève et ses représentants légaux" puis présentée au chef d'établissement d'origine "qui émettra un avis après consultation de l'équipe pédagogique". Les modalités d'admission seront fixées par le recteur : une commission "placée sous son autorité" sera chargée d'examiner les candidatures.

## Article 3 : <u>Voie professionnelle : un projet de décret et d'arrêté</u> détaillent les "familles de métier" en seconde, 29/11/18

À compter de la rentrée 2019, les élèves entrant en 2<sup>nde</sup> professionnelle pourront choisir de se spécialiser dans une de ces trois "familles de métier" : "construction durable, bâtiment et travaux publics" ; "gestion administrative, transport et logistique" ou "relation clients". C'est ce que prévoient un projet de décret et d'arrêté examinés en CSL le 28 novembre 2018. Dans le Code de l'éducation, les "familles de métier" succèderaient aux "champs professionnels" et regrouperaient "les compétences professionnelles communes à plusieurs spécialités de bac. pro." en 2<sup>nde</sup>.

Un projet de décret et un projet d'arrêté examinés en CSL le 28 novembre 2018 apportent des précisions quant à la création de "familles de métiers" dans le cadre de la réforme de la voie professionnelle. Ces textes doivent passer en CSE le 11 décembre. (...)

L'élève poursuivrait ensuite son cycle de formation "dans une classe de 1ère pro. elle d'une des spécialités de la famille de métiers dont il est issu". Lorsqu'elles existent, les "familles de métiers" seraient "obligatoires sous statut scolaire". "Il restera toutefois des spécialités singulières ne pouvant pas être couvertes par la notion de 'famille'", précise la note de présentation.

Trois familles de métiers pouvant évoluer

Le projet d'arrêté fixe trois "familles de métiers" pour la rentrée 2019, qui regroupent des baccalauréats ayant des compétences professionnelles communes :

· ·	
Intitulé des familles de métiers	Spécialités correspondant
Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics	<ul> <li>Travaux publics</li> <li>Technicien du bâtiment, organisation et réalisation du gros œuvre</li> <li>Interventions sur le patrimoine bâti (option maçonnerie, charpente ou couverture)</li> <li>Menuiserie aluminium-verre</li> <li>Aménagement et finitions du bâtiment</li> <li>Ouvrages du bâtiment : métallerie</li> </ul>
Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique	<ul> <li>Baccalauréat gestion-administration</li> <li>Baccalauréat transport</li> <li>Baccalauréat logistique</li> </ul>
Métiers de la relation clients	<ul> <li>Baccalauréat métiers du commerce et de la vente (option animation et gestion de l'espace commercial ou prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale)</li> <li>Baccalauréat métiers de l'accueil</li> </ul>

L'élaboration des "familles de métiers" s'étendra toutefois "sur les années suivantes" et "évoluera au cours des années", précise la note de présentation.

Le projet d'arrêté prévoit en outre que les "familles de métiers" soient mentionnées dans "la procédure d'orientation des élèves vers la voie professionnelle, dans les établissements

d'enseignement publics et les établissements d'enseignement privés sous contrat, ainsi que dans les établissements d'enseignement agricole publics et privés". (...)

## LOBS

#### Article 4: J. Lang à JM Blanquer: "Prenez le pouvoir!", 29/11/18

## Autorité, formation des enseignants... L'ancien ministre de l'EN appelle son successeur à faire preuve de plus d'audace.

Avec le mouvement #PasDeVague, le monde de l'éducation a vécu une rentrée agitée: dénonciation d'une violence quotidienne, ras-le-bol d'une institution qui ne protège pas ses professeurs. Interpellé par ce malaise, "l'Obs" a réuni deux ministres de l'Education nationale: le nouveau JM Blanquer, et l'ancien J. Lang. Aujourd'hui président de l'Institut du monde arabe, ce dernier a dirigé la rue de Grenelle en 1992, puis en 2000. Il a conservé un regard aiguisé et des idées bien arrêtées sur les questions éducatives, notamment sur cette notion d'autorité, "construite", "consolidée" qui selon lui "joue un rôle central dans la transmission des savoir". Il débat avec JM Blanquer qui souhaite faire de l'école une "matrice de confiance dans la société" et revendique ici ses choix et arbitrages. (...)

▶ A lire aussi : Le Café Pédagogique, « La loi Blanquer au Conseil des ministres », 05/12/18

#### Café pédagogique

#### Article 5 : Concours 2019 : Erosion des postes en lycée et collège, 29/11/18

L'EN recrutera encore moins d'enseignants dans le second degré en 2019. C'est ce que révèle le détail des postes mis aux concours en 2019, publiés au JO ce matin. Si l'agrégation se maintient, on observe une nouvelle chute de 6% des postes mis aux concours de certifiés et une nouvelle chute de 9% pour les PLP où certaines spécialités voient leurs postes diminuer de moitié. Si la chute globale est moins violente qu'en 2018, elle est très brutale dans certaines disciplines. Ceux qui payent la note sont surtout les langues et les lettres. (...)

## Article 6: La Réunion: Réouverture des écoles, 03/12/18

Lundi 3 décembre, le rectorat de La Réunion annonce la réouverture de toutes les écoles fermées pour beaucoup depuis 15 jours du fait des blocages des gilets jaunes. Or si des négociations sont en cours localement et si le gouvernement a lâché du lest (notamment par la réduction du prix du carburant), les blocages ne sont pas tous levés. Les compagnies de transport scolaire reprennent leurs circuits mais en avertissant les familles que " les parents doivent également tenir compte de possibles interruptions des services en cours de journée, si la situation empêche les bus de circuler". (...)

# Article 7 : Qui écoute les professeurs, demandent les syndicats européens de l'éducation, 29/11/18

"Dans bon nombre de situations, la voix des enseignant(e)s n'est pas représentée au sein des processus décisionnels portant sur l'éducation et la profession enseignante, alors que la qualité de la prise de décision et les engagements en faveur des réformes nécessaires pourraient être fortement renforcés si l'on prenait en compte leurs points de vue et conseils avisés et professionnels, ainsi que ceux de leurs représentant(e)s, pour orienter les décisions politiques". Ce n'est pas une déclaration du CSE français mais un communiqué du Comité syndical Europe éducation. (...)



# Article 8 : <u>Un lycéen d'Argenteuil arrêté dans son lycée avec deux</u> <u>pistolets d'alarme</u>, 30/11/18

Un élève du lycée du Garac à Argenteuil (Val-d'Oise) a été arrêté jeudi après-midi en possession de plusieurs pistolets d'alarme dans son établissement. L'adolescent aurait montré ses armes à ses camarades. La police l'a arrêté dans le lycée. (...)

# QUESTIONS TABOUES SUR NOTRE SYSTEME EDUCATIF (blog) Article 9: L'enseignement professionnel, un secteur toujours méprisé, 01/12/18

Dans ce billet, j'aborde quelques questions taboues concernant l'enseignement professionnel français, en partant de la découverte progressive que j'en fis, avec son lot de surprises, souvent révélatrices de la culture dominante de notre société méprisante envers ce qui ne relève pas des humanités classiques ou des sciences dures telles qu'elles sont enseignées en classes préparatoires aux Grandes écoles. (...)



## Article 10 : <u>Plus d'une centaine de lycées en blocage total ou partiel</u> en France, 03/12/18

Des lycéens ont commencé à organiser ce lundi 3 décembre un mouvement de protestation contre les réformes du bac et du lycée, contre Parcoursup mais aussi, parfois, en soutien au mouvement des gilets jaunes. (...)

Selon les premières remontées des rectorats, parmi les académies les plus touchées figurent celle de Toulouse (une quarantaine d'établissements perturbés) et Créteil (une vingtaine d'établissements). (...)

A lire aussi: VousNousIls, « <u>De nombreux lycées bloqués aujourd'hui</u> », 30/11/18; Le Café Pédagogique, « <u>Des lycéens à nouveau dans la rue le 03 décembre</u>? », « <u>Blanquer, les lycéens et les gilets jaunes</u> », 03/12/18; FranceTvInfo, "<u>Gilets jaunes</u>": des lycéens dans le mouvement, 01/12/18



## Article 11 : <u>Remplacement de courte durée des enseignants : le CNED propose une solution</u>, 05/12/18

Le remplacement de courte durée des enseignants est un problème récurrent pour les établissements. Le CNED semble avoir trouvé une solution, qu'il expérimente actuellement en région Auvergne-Rhône-Alpes. Entretien avec M. Reverchon-Billot, directeur général du CNED. (...)

## acteurs publics

# Article 12: <u>La réforme de la fonction publique à l'épreuve du</u> <u>mouvement des "gilets jaunes</u>", 03/12/18

Après trois semaines de contestation ponctuées par un week-end où le chaos a régné sur Paris, le mouvement des "gilets jaunes" finira-t-il par avoir un impact sur l'agenda des réformes du secteur public, et plus globalement sur la fonction publique? Le mouvement, parti d'une fronde née de la hausse du prix des carburants et de l'annonce de nouvelles taxations en la matière, ne cesse de s'étendre, avec des slogans allant jusqu'à contester la légitimité de l'exécutif. Un mouvement spontané, gazeux et attrape-tout, avec des mots d'ordre antinomiques, entre revendications sur le pouvoir d'achat, contestation de l'impôt, dénonciation de l'éloignement des services publics (notamment dans les territoires ruraux) ou critique de la dépense publique.

Qu'en sera-t-il, à l'issue de la crise, de la capacité du gouvernement à réformer ? Dans les prochaines semaines, le secteur public verra en effet une réforme du cadre statutaire de la fonction publique, la mise en œuvre du prélèvement à la source — au 1<sup>er</sup> janvier 2019 —, la réduction de plus de 4 000 postes prévue dans le cadre du prochain projet de loi de finances (la deuxième tranche, pour atteindre les 50 000 annoncées pour la fonction publique d'État d'ici la fin du quinquennat) et bien sûr, la réforme des retraites.

La marche vers le prélèvement à la source (un point crucial de la perception de l'impôt et de son impact psychologico-social) paraît trop avancée pour être stoppée, tandis que la réforme des retraites, très impactante pour les agents publics, s'inscrit, elle, dans un horizon plus lointain, les décisions ayant été prudemment renvoyées après les élections européennes. De quoi laisser venir. À court terme, ce sont donc bien la réforme du cadre statutaire de la fonction publique et la stratégie de suppressions de postes qui posent en premier lieu question. (...)



Paru dans *Marianne*, 30 novembre-06 décembre 2018